



RAPPORT ANNUEL 2010



inter-environnement bruxelles

Table des matières

| | |
|--|----|
| 2010, une année expérimentale... | |
| ... qui met en lumière de nouveaux défis | 3 |
| Le soutien aux habitants | 4 |
| Privilégier le terrain, et singulièrement les quartiers populaires | 4 |
| Participation et rapport au pouvoir | 4 |
| L'action transversale | 5 |
| La zone du canal comme espace d'expérimentation | 7 |
| Organiser la résistance dans une zone en transformation | 7 |
| Travailler avec les habitants | 7 |
| Les principaux axes de travail | 7 |
| Mobilisation dans l'espace public | 8 |
| Droit à la ville | 10 |
| Analyse critique des enjeux globaux | 11 |
| Lutte pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement | 13 |
| Les métiers de base | 15 |
| Les conventions spécifiques | 16 |
| Les recours | 16 |
| Les modes de financements et les comptes | 19 |
| Subsides régionaux | 19 |
| Communauté française | 19 |
| Fédéral | 19 |
| Compte de résultat | 20 |
| Annexes | 21 |
| La vie du mouvement | 22 |
| Contacts avec la presse | 24 |
| Actions presse | 25 |
| Bruxelles en mouvements | 27 |
| Participation aux commissions de concertation | 28 |

2010, UNE ANNÉE EXPÉRIMENTALE...

En octobre 2009, l'assemblée générale décidait de lancer Inter-Environnement Bruxelles dans une année expérimentale. Au cours de cette année, IEB a mené une réflexion sur les finalités et les modes de fonctionnement de l'association.

L'analyse critique des actions d'IEB, réalisée par différents groupes de travail et le groupe d'impulsion, a permis de mieux cerner le contexte dans lequel notre travail d'éducation permanente doit s'insérer. Le rôle d'IEB est principalement d'aider les habitants à résister contre les menaces portées contre leur cadre de vie, à rendre les enjeux plus compréhensibles et à agir solidairement pour un projet de ville démocratique. Sur cette base, IEB est reconnu comme un organisme d'éducation permanente.

En regard de l'évolution des enjeux à Bruxelles et de l'apparition de nouveaux acteurs, IEB a décidé de poursuivre son travail en intégrant explicitement la question sociale dans son analyse critique de la ville.

... QUI MET EN LUMIÈRE DE NOUVEAUX DÉFIS

Le soutien aux habitants

Si la composition sociologique de Bruxelles s'est fortement modifiée en 40 ans, le public d'IEB a peu suivi cette évolution. Sans nier l'apport indéniable des comités de quartier existants mais très homogènes socialement, il nous semble important de cultiver l'hétérogénéité au sein même de l'assemblée générale d'IEB, en favorisant l'émergence de groupes d'habitants aux origines et pratiques diverses. Ainsi, apparaît la piste de l'ouverture d'IEB à d'autres formes d'organisation des habitants (et plus seulement le dispositif « comité de quartier ») ou simplement à des personnes qui sont autant de ressources alimentant le débat sur la ville. Cette piste sera approfondie et discutée dans le courant de l'année 2011.

Privilégier le terrain, et singulièrement les quartiers populaires

Dans le contexte d'une ville qui se dualise socialement et se fragmente culturellement, IEB doit chercher à mieux penser ses pratiques par rapport aux quartiers populaires.

Pour mettre en œuvre pleinement la citoyenneté active et la démocratie participative, IEB devrait pouvoir intégrer dans ses actions les habitants issus des classes populaires immigrées, actuellement démunis de moyens pour résister au phénomène de dualisation de la ville.

Par la volonté de se rapprocher des habitants des quartiers populaires, non organisés en comités de quartier, IEB lance un défi pour le futur, celui de la connexion des associations historiques avec les « nouveaux habitants ».

Ce rapprochement passe par l'expérimentation de pratiques différentes, très lentes, nécessitant parfois de nombreux mois d'approche des quartiers, la mise en place de dispositifs originaux. Ces pratiques sont en rupture avec les exigences toujours plus grandes de « rentabilité » mais elles font partie d'une conception de l'éducation permanente qui veut que les actions émanent du public même.

Participation et rapport au pouvoir

Pour favoriser l'émergence de citoyens autonomes, la question centrale est de savoir comment IEB construit son projet de ville avec les habitants en évitant de parler à leur place.

Il s'agit de nourrir notre savoir des pratiques des habitants et associations, d'interroger la question des usages et des usagers et de construire nos positions collectivement en articulant le travail des professionnels et des bénévoles.

Mais IEB veut aussi privilégier les habitants comme interlocuteurs premiers dans la définition des priorités plutôt que d'exister en réaction aux pouvoirs publics. Par ailleurs pour garantir son indépendance, IEB veut éviter de jouer le rôle d'interface entre le politique et les habitants lorsque cette collaboration avec le pouvoir empêche de cultiver les pratiques de rupture et d'émancipation.

L'action transversale

Au cours des années, le mode de fonctionnement transversal initialement fondateur des pratiques d'IEB s'est peu à peu étioilé au profit d'un cloisonnement thématique souvent calqué sur la répartition des compétences politiques régionales. Pour appréhender la réalité dans sa complexité, IEB se doit de privilégier l'action transversale à l'approche spécialisée par domaines.

Dans son processus de cheminement et d'expérimentation, IEB a déjà jeté les bases d'une approche transversale rassemblant habitants, professionnels et bénévoles. Sur le terrain, le travail d'IEB privilégie de plus en plus l'action collective et la coproduction avec les habitants. Les méthodes de terrain ont également évolué : de nouveaux dispositifs tels que les promenades critiques, la coproduction de films d'atelier ou la projection de films suivie de débats dans les quartiers commencent à faire leur apparition.

LA ZONE DU CANAL COMME ESPACE D'EXPÉRIMENTATION

Au milieu de l'année 2010, IEB a décidé d'accorder une partie de son attention à la zone du canal à Bruxelles. Le choix de cette préoccupation localisée répond à un double intérêt :

- la première, est que les abords du site sont l'objet d'un important investissement politique, social et financier tant de la part des pouvoirs publics que de l'associatif et des investisseurs immobiliers ;
- la seconde, est qu'IEB souhaite accroître ses alliances avec les quartiers populaires.

Organiser la résistance dans une zone en transformation

Le canal, long de 14 km en Région bruxelloise est, depuis quelques années, la cible d'importantes transformations. Composé de nombreux quartiers différents dans leurs spécificités, il n'empêche qu'il est certainement un des espaces où se manifestent plus fortement qu'ailleurs les mutations urbaines et sociales.

Zone industrielle en déclin, les abords du canal sont l'objet d'une concentration des « nouvelles » politiques territorialisées et de rénovation urbaine (contrats de quartier, Zones d'Intérêt Régional, Master Plan, Contrats de prévention et de sécurité, Fonds Feder, Marketing urbain, Partenariats Public-Privé, ...).

Complémentairement aux politiques publiques territorialisées, les investissements privés et spéculatifs ne cessent de croître dans les espaces délaissés par l'industrie. Bureaux, logements de standing, lofts, commerces de luxe... naissent des décombres des anciens entrepôts et ateliers sans cohérence aucune avec la vie sociale existante construite par le temps.

Le monde associatif, pour peu qu'il puisse être abordé comme un objet homogène, a lui-même concentré une partie importante de son énergie à cette zone du canal. Activités artistiques et sociales s'y côtoient jusqu'à la contradiction. Travaillant sur des objets antagoniques, certains vont même jusqu'à défendre le droit au logement pour les habitants précarisés tout en revendiquant le marketing urbain comme condition d'amélioration du cadre de vie (ou comment transformer l'image du quartier pour attirer les investisseurs/ spéculateurs).

Face à ces évolutions politiques, économiques, environnementales et sociales des territoires, IEB a décidé d'accroître son investissement sur la zone du canal. Avec comme leitmotiv le droit à la ville, ses services et ses logements pour tous, et particulièrement pour plus pauvres n'ayant généralement pas le même accès aux droits que les nantis. L'ensemble de ces transformations des quartiers populaires orchestrées par les autorités conduisent, sous des appellations de « mixité sociale », à l'éviction des plus pauvres d'entre les pauvres. IEB entend donc lutter contre l'éviction des classes populaires des quartiers centraux de Bruxelles.

Travailler avec les habitants

Face à l'évolution des espaces à enjeux à Bruxelles et partant du constat d'une faible présence de contacts et des relais locaux de la zone du canal, IEB a décidé d'accroître son ancrage dans ces quartiers. Il s'agit, d'une part, d'intensifier les liens avec les habitants, comités et associations des abords du canal, et d'autre part, de créer de nouvelles alliances avec les groupes et individus concernés. Il ne s'agit pas ici d'instrumentaliser les habitants en parlant à leur place où en les amenant à dire ce que IEB voudrait entendre mais bien de faire émerger des prises de paroles et des pratiques d'organisation des habitants dans ces quartiers.

Cet objectif nécessite un travail lent et peu visible de prise de contact avec les associations et individus, organisés ou non, et de travailler à une compréhension des quartiers tant dans leur dynamique historique que prospective. Ce travail, initié en 2010, devrait nous permettre à moyen terme d'outiller les habitants les plus précarisés à comprendre et résister aux changements marquant les abords du canal du sceau de la gentrification.

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

Ce sont les principes directeurs de l'éducation permanente qui charpentent l'action d'IEB. L'année 2010 fut l'occasion pour IEB de redéfinir les thématiques abordées dans ce cadre.

Ces thématiques permettent de conserver d'une part, nos orientations de base (activités liées à la participation dans l'espace public, le droit au logement, la planification, l'éducation à la mobilité douce, à l'environnement) et d'autre part, d'inclure de nouveaux enjeux (dualisation de la ville, densification, réflexion transversale, analyse des tensions entre enjeux locaux et globaux, ...).

La définition de ces nouvelles thématiques, jointe aux objectifs d'expérimenter de nouvelles pratiques en lien notamment avec les quartiers populaires devrait aider IEB à prolonger son analyse critique de la société bruxelloise, en promouvant l'action collective démocratique des habitants dans un contexte multiculturel.

D'autres motifs poussent IEB à reconstruire la géométrie des axes dans lesquels se développent ses actions. Il s'agit principalement du souhait d'accentuer la transversalité dans les activités et la volonté de développer un savoir collectif et une culture de résistance avec les habitants et les usagers de la ville. Cette grille permet de mieux exprimer la logique de chaque thématique et de dégager plus clairement les enjeux de l'action.

Mobilisation dans l'espace public¹

L'approche locale est certainement l'un des piliers fondateurs de notre association. Même si notre objectif en tant que fédération est d'amener les habitants de la ville à s'intéresser à ce qui se passe au-delà de leur quartier et à créer des connexions entre les dynamiques existantes, sans l'implication des habitants au niveau local, Inter-Environnement Bruxelles n'aurait probablement jamais pu se positionner en contre-pouvoir sur les enjeux globaux de la ville.

Continuer à **investir largement dans cette sphère locale** nous a paru essentiel pour faire face à une certaine démobilitation et au désintérêt croissant du citoyen pour les affaires publiques.

Le travail à l'échelle locale, celle des quartiers, sera donc la trame centrale de cette thématique. Les actions menées dans ce cadre viseront à aider les habitants à se mobiliser face aux enjeux locaux (suivi d'enquêtes publiques sur l'aménagement de voiries, de places publiques, d'espaces verts, de projets immobiliers, travail dans le cadre des contrats de quartier), mais elles auront également pour but de soutenir l'implication des habitants dans des dynamiques collectives sur le plus long terme (création de comités de quartier, projets visant à créer du lien entre les habitants) et sur un mode plus prospectif (inventaire des besoins du quartier, élaboration en commun de projets, mise en œuvre de démarches citoyennes telles des potagers collectifs ou des ateliers vidéo,...).

En pratique cette année

IEB dispose déjà de bons relais dans toute une série de quartiers via ses comités membres. Ce travail se poursuit sans négliger les possibilités de nouvelles alliances et la liberté de développer des points de vue divergents.

De nouvelles stratégies sont développées pour toucher les quartiers où IEB n'a pas de contacts. La construction de nouveaux relais suppose la prise de temps nécessaire à une meilleure connaissance du quartier et à l'installation d'une relation de confiance.

1/ Dans l'acception d'espace physique et politique.

Les habitants sont les interlocuteurs premiers de nos actions, d'où il importe d'éviter de jouer le rôle d'interface entre le politique et les habitants et de respecter leur autonomie d'action tout en pouvant venir en soutien si cela s'avère utile.

Dans ses actions à l'échelle locale, IEB s'engage dans un travail préalable d'observation du quartier, de ses usagers, des jeux d'acteurs, des projets privés et publics annoncés ou en cours, ... (ex : Abattoirs, quartier Maritime).

Exemple : Neder-Over-Heembeek

Entamé en 2007, le travail mené par IEB avec les différents comités d'habitants de Neder-Over-Heembeek a pris un tournant important au cours de l'année 2010. Après environ deux années consacrées essentiellement à la mobilisation des habitants autour des projets de construction de logements et à la création d'une plate-forme de coordination des 9 comités de quartier existants à Neder-Over-Heembeek, il est apparu important aux yeux des habitants de ralentir le rythme infernal lié aux temporalités propres aux procédures publiques (et en particulier celle des enquêtes publiques) pour essayer de construire une vision non plus seulement réactive mais aussi propositionnelle de l'avenir urbanistique au sens large de Neder-Over-Heembeek.

À cette fin, le comité inter-quartier de Neder-Over-Heembeek avait mis en place un groupe de réflexion constitué des différents membres des comités de quartier de NOH ainsi que d'IEB. Plusieurs invités (architectes, urbanistes, historiens, représentants des pouvoirs publics...) ont participé ponctuellement à ce groupe de réflexion et des événements ont été organisés régulièrement pour inviter l'ensemble de la population de Neder-Over-Heembeek à y participer.

Dans ce cadre, une collaboration a également été mise en œuvre avec la Faculté universitaire de La Cambre. « L'atelier d'architecture située » de La Cambre cherchait à identifier une zone de Bruxelles à proposer à ses étudiants dans le cadre de leur formation universitaire. Des premiers contacts ont été pris entre La Cambre et le comité inter-quartier à propos de Neder-Over-Heembeek et des projets d'aménagement qui lui sont consacrés. Dès le mois de mai 2010, plusieurs rencontres ont eu lieu pour préciser les modalités de la collaboration à mettre en place dans le cadre de ce projet entre les étudiants de La Cambre et les habitants de Neder-Over-Heembeek.

À partir de septembre 2010, « l'atelier d'architecture située » a débuté. Plusieurs moments de rencontre entre les étudiants et de nombreux habitants de NOH ont eu lieu soit individuellement soit en groupe. Cette expérience a permis une formidable circulation de savoirs entre tous les participants permettant entre autres aux habitants de nourrir leurs propres réflexions sur l'aménagement de Neder-Over-Heembeek..

À la fin de l'année, une première étape avait été franchie. Les étudiants avaient, suite à leurs nombreuses rencontres avec les habitants, réalisé différents outils d'information et d'analyse sur l'ensemble des projets d'aménagements proposés pour NOH et commencé à proposer d'autres pistes d'aménagement. Des pistes qui tentent de répondre à la fois aux besoins propres à une ville telle que Bruxelles tout en tenant compte des besoins spécifiques des habitants de Neder-Over-Heembeek.

Droit à la ville

Une des missions fondamentales que s'est donnée notre association est la défense des plus faibles dans leur droit à la ville². Bruxelles, capitale, ville mono-fonctionnelle tertiarisée, soumise aux intérêts supra-régionaux, ne fait pas grand cas des populations pauvres qu'elle abrite. De nombreuses politiques urbaines ont été menées dans le but d'« assainir » des quartiers jugés malfamés. Des quartiers populaires ont ainsi été victimes de transformations qui ont eu pour conséquence d'en chasser leurs habitants (voûtement de la Senne, quartier Nord, quartiers de la jonction centrale, Marolles, quartier du Midi...).

Certains quartiers populaires ont résisté aux coups de boutoir, des quartiers bourgeois se sont aussi transformés à la suite de la périurbanisation en accueillant une immigration économique. Ces différents quartiers sont aujourd'hui soumis à des pressions, tant du marché que des pouvoirs publics, qui tendent à en modifier la sociologie. Face à cette réalité, les populations précarisées sont souvent démunies et manquent de moyens pour pouvoir s'organiser et se défendre.

Dans cette thématique, l'accès à un logement décent et abordable est clairement un enjeu central. La crise du logement que traverse Bruxelles demande la mise en œuvre de politiques globales (construction de logements sociaux, réglementation sur les loyers,...) ainsi qu'une vigilance accrue dans certains quartiers fragilisés et soumis à des phénomènes de spéculation immobilière et/ou de gentrification.

Mais la vie en ville ne se limite pas au seul logement. Le droit de vivre en ville implique aussi le fait que tout le monde puisse accéder aux services indispensables (transports en commun, crèches, écoles, soins de santé,...) et y trouver un emploi. Cela implique, par exemple, que l'on veille à y créer et à préserver des emplois pour les personnes peu qualifiées. En somme, le droit à la ville recouvre tous les enjeux sociaux et économiques auxquels Bruxelles se doit de faire face.

En pratique cette année

Plusieurs réalités sont affrontées dans cette thématique : la crise du logement, l'impact du marché immobilier sur les habitants aux revenus modestes, l'exclusion des populations sous les mécanismes de gentrification. Les objectifs sont les résistances à ces phénomènes par le soutien à des expériences de création ou de réappropriation de logements, la lutte contre la spéculation foncière, la revendication de moyens de contrôle des loyers et le suivi des projets des politiques publiques : logements sociaux, logements des agences immobilières sociales, etc.

Lutter contre la fracture sociale dans la ville, c'est revendiquer le droit à la ville, entendu comme une démocratisation radicale de la production des espaces urbains en vue d'une (ré)appropriation de la ville comme territoire de pratiques sociales autonomes et émancipatrices – plutôt que comme marchandise.

2/ Le droit à la ville auquel nous faisons allusion ici est inspiré par la pensée de Henri Lefebvre (Le droit à la ville, Seuil, 1974)

Exemple : la gentrification

En 2010, IEB a réuni à de nombreuses reprises un groupe composé d'habitants venus d'horizons divers (membres et non membres) pour se saisir de la question de la gentrification. Le groupe s'est penché, avec certains de ses habitants, sur quelques quartiers donnant des signes plus ou moins avancés de gentrification : le quartier Maritime, le quartier Flagey et le quartier des Abattoirs.

Difficile d'analyser un phénomène sans le définir a priori. Le groupe a donc proposé une définition de la gentrification : un processus à facettes multiples d'élitisation de la composition sociale de territoires urbains et de transformation des paysages bâtis par suite d'un réinvestissement (en capitaux et en symboles) orchestré par des alliances entre pouvoirs politiques et intérêts capitalistes privés.

Cette définition permet d'emblée d'éviter les conflits stériles sur le caractère positif ou négatif de la gentrification. Telle que définie, la gentrification est un phénomène négatif qui nie le droit à la ville des catégories de la population aux revenus les plus faibles.

Reste à imaginer comment l'on peut lutter contre la gentrification. Faut-il combattre les politiques de rénovation urbaine décidées par les pouvoirs publics, au risque de laisser les quartiers populaires à l'abandon, à la misère, d'en faire des ghettos proches de l'apocalypse ?

Non, il s'agit de lutter pour le droit à la ville, entendu comme une démocratisation radicale de la production des espaces urbains en vue d'une (ré)appropriation de la ville comme territoire de pratiques sociales autonomes et émancipatrices – plutôt que comme marchandise.

Analyse critique des enjeux globaux

Les réalités locales sont fortement influencées par les décisions politiques et les dispositifs mis en œuvre au niveau global, c'est-à-dire la Région, voire la Belgique ou l'Europe. Comprendre en quoi et de quelle manière les politiques publiques ou les projets d'ampleur supra-locale vont influencer les réalités purement locales et le quotidien des habitants est donc fondamental.

Il est indispensable d'associer un maximum d'habitants à cette réflexion. C'est en recoupant les expériences et les vécus locaux que nous pourrions mieux comprendre et appréhender l'impact des politiques publiques mises en œuvre.

Au travers de cette thématique, nous visons plus particulièrement la mise en débat d'enjeux globaux essentiels pour penser l'avenir de la ville : développement des transports publics, densification du territoire, dualisation spatiale de la ville, planification et développement des fonctions urbaines (logement, bureau, activités productives, commerce, équipement,...), aménagement des grandes friches urbaines, avenir institutionnel de Bruxelles, enjeux transfrontaliers,...

Notons que tous ces enjeux sont fortement connectés les uns aux autres et que les réflexions menées dans cette thématique ne pourront faire l'impasse d'une approche transversale incluant les domaines sociaux, environnementaux, urbanistiques, économiques et culturels.

Exemple : les centres commerciaux

Le commerce est une fonction économique essentielle de la ville et de son urbanité. Mais les formes qu'il peut revêtir ne s'intègrent pas toujours dans un urbanisme d'intérêt public. Dans son memorandum en vue des élections régionales de 2009, IEB a adopté une position très tranchée sur la question de l'implantation de nouveaux centres commerciaux à Bruxelles. L'association plaide en faveur d'un moratoire sur la construction de nouveaux centres en Région bruxelloise. En effet, tant les indicateurs économiques que les défis sociaux environnementaux auxquels est confrontée notre Région plaident clairement en défaveur de ces méga-structures de la consommation. Le Schéma de développement commercial de la Région, invoqué à tort pour justifier la création de nouveaux centres dans le Nord, défend bien au contraire le renforcement des pôles commerçants existants qui constituent la trame commerciale essentielle de la Région.

Malgré ces contre-indications, notre gouvernement, et aussi celui de la Région flamande, promeuvent au même moment, à quelques kilomètres de distance, plusieurs projets de centres commerciaux : Uplace Machelen (192.000 m² dont 55.000 m² de commerces), le projet de centre commercial envisagé dans le cadre du réaménagement du plateau du Heysel, dit projet NEO (60.000 m² minimum de commerces) et le projet Just under the sky à l'emplacement des anciens entrepôts Godin (50.000 m² dont 46.000 m² de surfaces commerciales). Ces divers projets s'inscrivent dans une logique d'escalade concurrentielle nuisible aux centres existants et aux autres noyaux commerçants.

IEB a pris le sujet à bras le corps, notamment en s'investissant dans le cadre de la plate-forme interrégionale pour un développement économique durable, laquelle rassemble différents acteurs de la société civile (Bond Beter Leefmilieu, Bral, IEB, UCM-Bruxelles, ACV Regio Halle-Vilvoorde, CSC Bruxelles, ACW Brussel Halle-Vilvoorde et Unizo Région Flamande-Brabant et Bruxelles). Pour dénoncer la surenchère des projets de centres commerciaux, la plate-forme s'est dotée en avril 2010 d'un texte fondateur et a agi par différents communiqués de presse pour alerter les citoyens et mettre la pression sur nos gouvernants afin qu'ils fassent barrage à ces projets destructeurs tant sur le plan économique, social qu'environnemental. La plate-forme a également interpellé les Ministres compétents et multiplié les rencontres avec les responsables des différents projets pour les mettre sur la sellette. Elle veille aussi à se mettre en contact avec les comités d'habitants riverains aux différents projets de façon à les informer au mieux sur le contenu et l'impact de ceux-ci sur leur cadre de vie. IEB poursuivra cette action d'information, de concertation et de pression en 2011 au sein de la plate-forme.

Lutte pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement

La ville offre les avantages de la densité, de la proximité des fonctions et des services (commerces, écoles, transports,...), ainsi que de l'attrait de l'activité économique,... mais elle concentre du coup également toutes les nuisances.

Le coût du logement, les nuisances (pollution, bruit, stress,...) auxquelles doivent faire face les Bruxellois dans leur quotidien sont les principales causes de l'exode urbain que connaît la capitale depuis plusieurs décennies déjà. Les classes moyennes principalement continuent aujourd'hui à chercher ailleurs des conditions de vie meilleures et plus en adéquation avec leur cadre de référence. Cet exode amplifie un phénomène de dualisation sociale entre des populations précarisées, incapables de s'installer en périphérie et occupant des logements à la limite de l'insalubrité et les habitants des quartiers huppés bruxellois.

Il en résulte un modèle non seulement anti-écologique, mais aussi anti-social dans la mesure où ce sont les Bruxellois les plus faibles qui souffrent le plus des nuisances environnementales. L'amélioration de la qualité de vie constitue donc naturellement un axe prioritaire de l'action d'IEB.

Les enjeux sont multiples et d'ordres divers :

- Mode de vie (mode de consommation, gestion des déchets, mode de déplacement,...)
- Qualité de l'environnement (espaces verts et espaces naturels, biodiversité en ville, qualité de l'eau, maillages bleu et vert, protection des intérieurs d'îlot, perméabilité du sol,...)
- Santé publique (pollution de l'air, pollution sonore, rayonnement électromagnétique,...)
- Énergie (performance énergétique des bâtiments, sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie,...)
- Qualité de l'espace public (lutte contre la publicité et la pollution lumineuse, place des usagers « faibles »,...)

En pratique cette année

La défense de l'environnement urbain touche à l'aménagement physique de la ville où les habitants sont préoccupés par les projets de constructions en intérieurs d'îlots et de parkings. La sensibilisation et la mobilisation face à ces projets se poursuivent de façon permanente. Les enjeux de la ville durable sont inclus dans ces actions et les activités veillent à atteindre aussi les publics des quartiers populaires via les associations de terrain, les AIS, les SISP ou les CPAS.

La préservation de la nature en ville est un objectif reposant sur la défense de la biodiversité. La réflexion sur la densification est fondamentale dans les dossiers concernant les extensions des zones résidentielles en périphérie de la ville par exemple, au quartier du Bourdon, au Heysel, à Neerpede, à Neder-Over-Heembeek,...

Enfin, les actions se caractérisent par un travail de sensibilisation auprès des habitants pour les aider à surmonter les réflexes « nimby » localistes et à court terme.

Pour l'amélioration du cadre de vie, IEB vise un travail de relais et de soutien aux initiatives des usagers (mobilité douce, aménagement de potagers partagés, alimentation durable).

Le cas du Bourdon

Le quartier Bourdon-Calevoet à Uccle est une zone où subsistent encore beaucoup d'espaces non bâtis. Le quartier se densifie et aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 14 hectares qui sont en cours de construction, en voie de l'être ou potentiellement constructibles. Cette urbanisation se réalise sans accompagnement des pouvoirs publics en matière de mobilité, d'infrastructures socio-culturelles et économiques disponibles, d'amélioration de la qualité des espaces publics, d'évaluation sérieuse des impacts sociaux et environnementaux ...

Les riverains, conscients de ces enjeux et inquiets de cette urbanisation grandissante, ont décidé d'évaluer eux-mêmes la capacité d'accueil de leur quartier.

Au vu de l'investissement nécessaire et de la complexité de la matière, ils ont fait appel à l'assistance de l'Association de Comités de Quartier Ucclois (ACQU) et d'IEB. IEB a ainsi accompagné le projet tout au long des différentes étapes de sa réalisation en collaboration étroite avec l'ACQU.

Durant plus d'une année, le travail a été conduit de manière déterminante par un groupe d'habitants. Différents ateliers sur des thématiques telles que la mobilité, les espaces publics, l'eau mais aussi l'habitat et les enjeux économiques et sociaux ont été proposés afin d'alimenter la réflexion. Ces ateliers ont été animés respectivement par IEB et l'ACQU.

Ce travail a permis aux habitants de mieux situer et répertorier les problèmes, d'avancer des propositions de solutions et des revendications en faveur d'un développement cohérent et durable du quartier Bourdon-Calevoet.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été rédigé dans une brochure intitulée « *Calevoet Bourdon – Un Quartier sous pression* » destinée aux représentants communaux et régionaux. Ce document a été présenté publiquement aux habitants et pouvoirs publics lors d'une conférence de presse.

Le collectif des habitants Calevoet-Bourdon s'est depuis constitué en comité de quartier.

LES MÉTIERS DE BASE

En dehors de ses missions d'éducation permanente, IEB exerce depuis de nombreuses années ses métiers de base. Ceux-ci ont fait l'objet d'une reconnaissance partielle de la part du gouvernement bruxellois pour ce qui concerne leur exercice dans les matières environnementales. Cette reconnaissance ouvre la voie à un financement pluriannuel de ceux-ci à partir de 2011.

Les métiers de base d'IEB reconnus pour la compétence « environnement » sont les suivants :

- 1 – participation au conseil de l'environnement
- 2 – centralisation et diffusion des informations relatives aux animations de découverte de la ville organisées par les associations bruxelloises de l'environnement
- 3 – conseils techniques et juridiques aux associations bruxelloises de défense de l'environnement
- 4 – gestion d'un centre de documentation contenant en priorité des ouvrages traitant des problèmes d'environnement urbain
- 5 – collecte des informations relatives aux enquêtes publiques effectuées en application des dispositions relatives aux permis d'environnement et aux études d'incidences
- 6 – promotion et soutien d'initiatives locales de verdurisation par des groupes d'habitants
- 7 – interpellier les pouvoirs locaux et informer les citoyens par rapport aux problématiques environnementales telles que la qualité de l'air, la gestion de l'eau en milieu urbain, le bruit, l'alimentation, les déchets, la pollution électromagnétique, etc
- 8 – sensibiliser les citoyens par rapport à l'impact de leurs modes de consommations sur les ressources énergétiques et l'environnement.

Il va de soi qu'IEB exerce également ces métiers de base, pour la plupart récurrents, dans d'autres matières régionales telles que la mobilité, l'urbanisme, le patrimoine, le logement, l'aménagement du territoire et même l'économie.

À titre d'exemple, IEB siège activement dans de nombreux conseils d'avis tels que la commission consultative du logement, la commission régionale de la mobilité ou la commission régionale de développement.

IEB assure également la collecte exhaustive et la diffusion de l'ensemble des avis d'enquête publique en Région bruxelloise (L'inventaire des enquêtes publiques) et intervient en son nom propre dans de nombreuses commissions de concertation, tous projets confondus (Annexe 5)

De plus, IEB est particulièrement actif sur la scène médiatique, interpellant les pouvoirs politiques de tous niveaux et sensibilisant le public sur une série d'enjeux concernant la transformation de la ville. Le lecteur trouvera en annexes 2 et 3 un rapport sur les relations à la presse.

Enfin, IEB dispose de nombreux outils de communication : une revue (Bruxelles en Mouvements, voir annexe 4), un site internet (www.ieb.be) sur lequel 380 nouveaux articles ont été publiés en 2010 et la lettre d'information qui comptait fin 2010 près de 11.000 abonnés.

LES CONVENTIONS SPÉCIFIQUES

Pour compenser la non-reconnaissance par le pouvoir régional de l'exercice de ses métiers de base dans d'autres champs que le champ environnemental, IEB est obligé d'accepter certaines conventions de services.

En 2010, elles étaient au nombre de deux : l'organisation de la concertation entre les habitants et les autorités régionales dans le cadre de l'élaboration de certains schémas directeurs et l'animation du réseau des maîtres-composteurs.

Fin 2010, le CA d'IEB a décidé de mettre fin à ces conventions.

LES RECOURS

Dès sa création, IEB a tenu à inscrire dans ses statuts la possibilité pour réaliser son objet d'introduire des recours administratifs ou judiciaires.

Recours contre l'ordonnance du 14 mai 2009 modifiant le COBAT (Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire)

En 2009, IEB, Pétitions-Patrimoine et l'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaines) introduisaient un recours en annulation devant la Cour Constitutionnelle concernant trois modifications que l'ordonnance du 14 mai 2009 apporte au COBAT. Le recours visait à faire annuler :

— la disposition autorisant le gouvernement à abroger de plans particuliers d'affectation du sol (PPAS) sans évaluation préalable des incidences de cette abrogation sur l'environnement ;

- la disposition prévoyant l'adoption de plans de gestion patrimoniale sans évaluation préalable des incidences sur l'environnement de ces plans;
- la nouvelle procédure de classement des biens, qui selon les requérants comporte une régression significative dans la protection de l'environnement

Les deux premiers points soumis à requête en annulation font actuellement l'objet de questions préjudicielles posées par le Conseil d'État à la Cour de Justice des Communautés Européennes. Ces questions portent sur le champ d'application de la directive 2001/42/CE relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement.

Concernant la modification de la procédure de classement, la Cour Constitutionnelle a décidé dans son arrêt du 25 novembre 2010, que la procédure mise en place par l'ordonnance du 14 mai 2009 ne porte pas atteinte à l'article 23 de la Constitution en raison des garanties procédurales qui assortissent la modification du régime.

Le projet de transformation du couvent du Gesù

IEB, l'ARAU et un riverain ont introduit, en septembre 2009, un recours en annulation devant le Conseil d'État contre le permis d'urbanisme autorisant la transformation du couvent du Gesù en un hôtel, un spa, une brasserie, un centre de conférences et parking de 172 places. IEB a rappelé le caractère obligatoire de la prescription 0.12 du Plan Régional d'Affectation du sol. C'est ainsi qu'en zone de mixité, on ne peut supprimer du logement que si une même superficie de logement est créée dans la zone. Le projet Gesù ne prévoyait pas de compenser le logement supprimé. En 2010, le Conseil d'État a donné raison aux requérants en annulant le permis délivré.

Bilc

En 2008, le Port de Bruxelles a introduit une demande de permis d'urbanisme et d'environnement pour l'agrandissement du centre TIR situé avenue du Port. Il s'agissait de créer un très grand centre logistique, où les marchandises sont amenées par camions depuis l'extérieur de Bruxelles pour être distribuées, par camionnettes dans la ville. Le projet prévoyait également la création de 380 nouveaux emplacements de parkings. Les permis d'urbanisme et d'environnement ont été délivrés, sans réalisation préalable d'une étude d'incidences, Ceci, malgré la demande faite en ce sens par la commission de concertation. IEB, le BRAL, l'ARAU et des habitants se sont insurgés contre ce projet 100% camion (alors qu'en terme d'impacts environnementaux, il est bien préférable de transporter les marchandises par train ou par voie d'eau) où les riverains sont sacrifiés sur l'autel du « tout à la route ». Le gouvernement régional a finalement reconnu « que le seul constat objectif à faire à ce jour, au vu du dossier, des caractéristiques concrètes du projet et de l'environnement actuel est qu'il est impossible d'implanter le projet à l'endroit visé par la demande de permis d'environnement, de manière compatible avec l'environnement résidentiel existant ». Devant le Conseil d'État, le Port de Bruxelles a finalement renoncé à son recours contre la décision du gouvernement régional annulant le permis d'environnement octroyé.

Accès à l'information

En juin 2010, IEB demandait à la commune d'Uccle de lui communiquer le projet de cahier des charges du rapport sur les incidences environnementales du PPAS numéro 66 en cours d'élaboration à Uccle. Arguant que le document n'est qu'un projet de cahier des charges, la commune d'Uccle a refusé de communiquer le document demandé.

Dès lors qu'il s'agit d'un document terminé (puisqu'arrêté par le collège communal), devant selon la convention d'Aarhus, la directive européenne 2001/42/CE et le droit belge, être communiqué, IEB a introduit un recours devant la Commission régionale d'accès aux documents administratifs (CADA). Cette commission s'est déclarée incompétente pour statuer sur le recours, considérant qu'un document relatif à l'évaluation des incidences environnementales d'un PPAS se rattache à la matière de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, et non à la matière de l'environnement. IEB a introduit un recours contre cette décision devant le Conseil d'État en décembre 2010. Le Conseil d'État ne s'est pas encore prononcé sur le dossier.

Villo

En 2010, IEB a introduit un recours en annulation devant le Conseil d'État contre un permis d'urbanisme délivré par la Région pour 6 dispositifs publicitaires de 8m² à installer sur l'espace public. Le permis délivré autorise des panneaux publicitaires de 8m², en contravention avec le règlement communal d'urbanisme de la Ville de Bruxelles qui n'autorise que des affichages de 2m². Trois des 6 dispositifs publicitaires sont autorisés dans une zone interdite à la publicité par le Règlement Régional d'Urbanisme. Le dossier est actuellement en cours d'examen devant le Conseil d'État. Ce permis d'urbanisme s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre la Région et JC DECAUX, où l'entreprise se voit confier le soin de mettre en place et d'exploiter un système de vélos partagés à l'échelle régionale (les « VILLO »). La Région, ne voulant pas dépenser d'argent pour le service public mis en place, a choisi de signer un contrat où JC DECAUX se fait payer via l'exploitation de surfaces de publicité sur l'espace public. IEB s'est plusieurs fois exprimé sur les problèmes que pose ce partenariat public-privé (voir notamment le *Bruxelles en mouvements* du 10 mai 2010, *Villo : une convention en roue libre*).

LES MODES DE FINANCEMENTS ET LES COMPTES

Subsides régionaux

IEB a bénéficié de subsides régionaux pour les activités suivantes :

- Organisation de la concertation entre les habitants et les autorités régionales dans le cadre de l'élaboration de certains schémas directeurs (compétence du Ministre-Président en charge de la planification);
- Missions de base en matière d'environnement (Ministre de l'Environnement);
- Missions de base en matière de mobilité (Ministre des travaux publics et de la Mobilité)
- Animation du réseau des maîtres-composteurs

Le montant total octroyé par la Région et ses administrations était de 428.721,67 €

Communauté française

En 2010, le subside attribué par la Communauté française à IEB dans le cadre du décret de l'Éducation permanente était de 225.091,31 €. IEB est reconnu dans les axes 1 et 3.2.

Fédéral

IEB participe, comme chaque année, au travail commun des quatre fédérations environnementales (dites 4FD) avec ses partenaires Inter-Environnement Wallonie, Bral et Bond Beter Leefmilieu. Cet apport bruxellois aux réflexions sur les dossiers fédéraux est symboliquement reconnu par le gouvernement fédéral à hauteur de 10.000€.

Compte de résultat

Rubriques du Compte de Résultat 2010

| | |
|---------------------------------------|---------------------|
| Ventes et prestations | 707.486,23 € |
| Ministère Communauté française | 225.091,31 € |
| Subventions Région bruxelloise | 428.721,67 € |
| Bruxelles en mouvements | 18.849,96 € |
| Subvention fédérale | 10.000,00 € |
| Dons | 7.780,64 € |
| Autres | 17.042,65 € |
| Coût des ventes et prestations | 694.438,31 € |
| Rémunérations et charges sociales | 543.329,86 € |
| Approvisionnements & Marchandises | 76.689,97 € |
| Services et biens divers | 73.811,62 € |
| Amortissements | 606,86 € |
| Bénéfice d'exploitation | 13.047,92 € |
| Produits financiers | 1.186,34 € |
| Charges financières | 2.462,43 € |
| Bénéfice courant | 11.771,83 € |
| Produits exceptionnels | 0,00 € |
| Charges exceptionnelles | 1.040,92 € |
| Bénéfice de l'exercice | 10.730,91 € |

ANNEXES

La vie du mouvement

Liste des associations membres

Associations spécialisées

Déplacements

- GRACQ asbl – Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens
- Gutib asbl – Groupement des utilisateurs des transports publics à Bruxelles
- NoMo asbl – Autrement mobile
- Pro Velo asbl

Logement – social

- Habitat et Participation
- Pierre d'Angle

Nature – environnement

- APERE asbl – Association pour la Promotion des Énergies Renouvelables
- ASEPRé asbl – Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau écologique
- AVES – Société d'Études Ornithologiques – Section Bruxelles-Brabant
- Bruxelles Air Libre asbl
- Bruxelles Nature asbl
- CEBE asbl – Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs
- CEBO asbl – Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest
- EauWaterZone
- Escaut Sans Frontière – Coordination Senne
- Greenpeace Belgium asbl
- Le début des haricots asbl
- Natagora asbl
- PAN asbl – Pesticides Action Network
- Tournesol – Zonnebloem asbl
- WWF Belgium asbl

Patrimoine

- Archives d'Architecture Moderne asbl
- Cercle d'Histoire et d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et Environs
- Pétitions-Patrimoine asbl
- Quartier des Arts asbl

Urbanisme – architecture

- ARAU asbl – Atelier de Recherche et d'Action Urbaines

Nouveaux collectifs

- Plus Tôt Te Laat

Les Comités de quartier

Anderlecht

- Comité de quartier Vogelenzang – Anderlecht
- Comité de quartier Le Parc Forestier
- Neerpede Vivra asbl

Auderghem

- Comité des habitants de la Chasse Royale

Bruxelles – Neder-over-Heembeek Haren

- Comité de quartier Pagodes-Beyseghem-Albert
- Comité des habitants de Haren asbl

Bruxelles – Quartiers Louise / Sud

- Comité Victoria-Roosevelt
- Les Amis du Bois de la Cambre asbl

Bruxelles – Quartier Nord-Est

- AQL asbl – Association du Quartier Léopold
- GAQ asbl – Groupe d'Animation du Quartier Européen de la Ville de Bruxelles

Bruxelles – Laeken

- Comité de quartier Marie-Christine/Reine/Stéphanie

Bruxelles-Pentagone

- Comité de défense des habitants de Bruxelles-Centre
- Comité de la Samaritaine
- CGAM asbl – Comité Général d'Action des Marolles
- Parc d'Egmont asbl
- Quartier Saint-Jacques asbl

Etterbeek

- AQL asbl – Association du quartier Léopold
- Association Riverains Jourdan
- Comité de défense du quartier des avenues Nouvelle et de la Couronne (C.D.Q.A.N.C.)

Forest

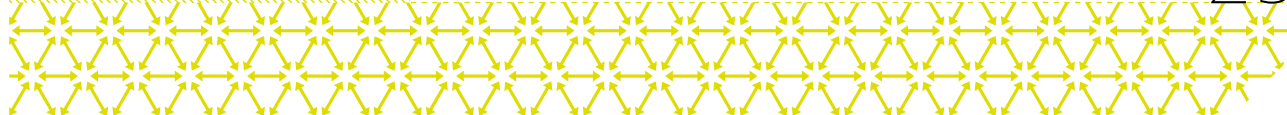
- Les Amis des Parcs de Forest et Duden

Ixelles

- AQL asbl – Association du quartier Léopold
- Comité Brasserie
- Parcours Citoyen

Molenbeek-Saint-Jean

- Comité Voltaire
- Comité de quartier Maritime
- La Rue Association
- L'Ouest en débat



Saint-Gilles

- Comité de défense de Saint-Gilles
- Comité de quartier Midi
- Respire asbl

Saint-Josse-Ten-Noode

- Comité du quartier Steurs-Houwaert-Verbist-Louvain

Schaerbeek

- Comité de quartier Coteaux-Kessels-Fiers
- Comité de quartier d'Helmet
- Comité de quartier Émile Max
- Comité de quartier Evenepoel
- Comité du Carré des Chardons
- Comité du quartier des Fleurs
- Comité de quartier Terdelt asbl
- Groupe d'Action Schaerbeek – Saint-Josse (GASS)

Uccle

- Association de comités de quartiers ucclais asbl (ACQU)
- Association du quartier Lorraine
- Comité du quartier Fond'Roy asbl
- Ligue des Amis du Kauwberg asbl
- S.O.S. Kauwberg asbl

Watermael-Boitsfort

- Comités de quartiers réunis de Watermael-Boitsfort (CQRWB)

Woluwe-Saint-Lambert

- Comité de quartier Schuman-Peupliers-Bouleaux et environs
- Comité de quartier Dries asbl
- Comité de quartier Parvis Saint-Henri – Linthout
- Wolu-Inter-Quartiers asbl

Woluwe-Saint-Pierre

- Comité Grandchamp

Le Conseil d'administration

Président

- Gwenaël BREËS (Comité de quartier Midi).

Administrateurs

- Steven DE RIDDER (Neerpede Blijft asbl)
- Chloé DELIGNE (EauWaterZone)
- Bernard DEVILLERS (Wolu-Inter-Quartiers asbl)
- Jacqueline GILISSEN (Groupe d'Animation du Quartier Européen de la Ville de Bruxelles asbl)

- Jean-Baptiste GODINOT (Respire asbl)

- Pierre LAUWERS (Comité de quartier Maritime)

- Pierre MARISSAL (L'Ouest en débat)

- Dominique NALPAS (Parcours citoyen)

- Isabelle PAUTHIER (ARAU asbl)

- Raphaël RASTELLI (Pétitions-Patrimoine asbl)

- Denis RYELANDT (Association des comités de quartier ucclais asbl)

- Marco SCHMITT (Association du quartier Léopold asbl)

- Jean-Louis SMEYERS (Comité Marie-Christine/Reine/Stéphanie)

- Jan TERLINCK (Natagora asbl)

- Sylvie VARLEZ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens asbl)

Le secrétariat

- Mohamed BENZAOUIA / Chargé de mission

- Anne Delfairière / Bibliothèque, photothèque, documentation, revue de presse

- Isabelle HOCHART / Chargée de mission

- François HUBERT / Graphiste, mise en page de « Bruxelles en mouvements »

- Thierry KUYKEN / Chargé de mission

- Olivia LEMMENS / Chargée de mission

- Erwan MARJO / Chargé de mission

- Jérôme MATAGNE / Chargé de mission

- Meriem MCHAREK / Chargée de mission (réseau des maîtres-composteurs)

- Philippe MEERSSEMAN / Graphisme, site Internet, informatique

- Pierre MEYNAERT / Chargé de mission

- Almos MIHALY / Chargé de mission, Coordination de la rédaction de « Bruxelles en mouvements »

- Nicolas PRIGNOT / Chargé de mission

- Hélène QUOIDBACH / Assistante juridique

- Dalila Riffi Tamsamani / Secrétariat et Comptabilité, Suivi des abonnements de « Bruxelles en mouvements »

- Claire SCOHIER / Chargée de mission

- Mathieu SONCK / Secrétaire général

- Delphine TERMOLLE / Chargée de mission

- Roland VANDE POEL / Accueil téléphonique, courses, intendance

Contacts avec la presse

| Thème | Dates | Medias |
|---|----------------------|---|
| 1/ Tri obligatoire des déchets | 4 janvier | RTL-TVI |
| 2/ Recours contre le projet Gesù | 5 janvier | RTBF Radio |
| 3/ AQUIRIS | 19 janvier | Télé Bxl « Le Débat » |
| 4/ Enquête publique : quai de Willebroeck, 35 (ATENOR GROUP sa) | 8 février | Télé Bxl |
| 5/ RER retardé | 23 avril | Télé Bxl |
| 6/ Bruxelles : embouteillage, péage urbain et RER | 29 avril | France 3 |
| 7/ Commerces : des noyaux aux complexes | 4 mai | Télé Bxl « Ligne directe » |
| 8/ Élargissement du ring et atteintes au bois du Laerbeek | 19 mai | Radio Panik |
| 9/ Villo | 21 mai | La Libre Belgique |
| 10/ Projet de lotissement rue de Tivoli | 1 ^{er} juin | RTBF Radio |
| 11/ Expropriations rue du Progrès | 23 juin | Télé Bxl |
| 12/ Tour & Taxis : bâtiment écolo de l'IBGE | 19 juillet | Télé Bxl |
| 13/ Compost | 4 août | Orange.fr |
| 14/ Feux rouges et priorités politiques en matière de mobilité | 10 août | Télé Bxl |
| 15/ Squatt | septembre | VivaCité |
| 16/ Pentagone en zone 30 | 9 septembre | RTBF - JT |
| 17/ Plan IRIS 2 | 10 septembre | Le Soir, RTBF – JT, Viva Bxl |
| 18/ Compost | 15 septembre | Femmes d'aujourd'hui |
| 19/ Neerpede | 15 septembre | Alter Echos |
| 20/ Plan Iris 2 | 21 septembre | Télé Bxl « Le Débat » |
| 21/ PPAS Pacheco | 13 octobre | Télé Bxl |
| 22/ Centres commerciaux | 15 octobre | Le Vif |
| 23/ Centres commerciaux – Plateau du Heysel | 25 octobre | RTL-TVI « Image à l'appui » |
| 24/ Gesù | 19 novembre | Radio Panik |
| 25/ Tour WTC III et WTC IV | 23 novembre | Radio Campus, RTBF Radio-La Une, Télé Bxl |

Actions presse

Communiqués et conférences

Partenaires / **Date**

>> Diffusion

1 – Les nuits coupées de Noctis fatiguent les usagers (communiqué)

SMoB / **14 janvier**

>> Brussel deze Week, Le Soir, Metro, RTBF Radio, Viva Bxl, www.brusselsnieuws.be, www.dhnet.be, www.lesoir.be, www.rtlinfo.be, www.telebruxelles.net,

2 – AQUIRIS : Le PPP modèle qui explose en plein vol... (communiqué)

IEB / **20 janvier**

>> La Dernière Heure, La Libre Belgique, Le Soir

3 – Les bons élèves doivent être récompensés (communiqué)

SMoB / **23 février**

>> La Capitale

4 – Une « zone confort »... pas confortable pour tous! (communiqué) /

IEB, BRAL, Fietsersbond, GRACQ / **25 février**

>> La Capitale, Le Soir

5 – Atenor : un(e) tour de passe-passe... (communiqué)

IEB / **9 mars**

>> Le Soir

6 – La politique économique bruxelloise n'a pas besoin de projets pharaoniques de centres commerciaux et de bureaux (communiqué)

IEB, BRAL, CSC-ACV Région bruxelloise, ACV Zone Halle Vilvoorde, UNIZO / **2 avril**

7 – Neerpede sous haute tension (communiqué)

IEB, BRAL, Neerpede Blijft!, CCN Vogelzang CBN, CEBO, Natuurpunt Brussel, Bruxelles Nature, Connaissance & Protection de la Nature du Brabant / **20 avril**

8 – Le projet Atenor Loi : coup de sonde ou première entorse aux objectifs régionaux du Schéma Directeur et du Projet Urbain Loi (communiqué)

IEB, AQL, BRAL, GAQ / **20 avril**

>> Le Soir

9 – Non à l'élargissement du Ring de Bruxelles!

Comment faire cohabiter la nature et une mobilité performante ? (visite commentée au Bois du Laerbeek)

Modal Shift / **8 mai**

>> La Libre Belgique

10 – Projet de modification du PPAS 6D – Molenbeek-Saint-Jean (conférence promenade)

IEB / **20 mai**

>> La Capitale, Le Soir

11 – Carte blanche : De l'urgence de (re)mettre la crise environnementale à l'agenda politique

IEB, Greenpeace, IEW, WWF / **21 mai**

>> La Libre Belgique, Le Soir

12 – Négociation du plan de déplacements bruxellois Iris 2. Les méthodes d'hier pour affronter les mobilités de demain (communiqué)

SMoB / **25 mai**

13 – Le plan culturel pour Bruxelles : les artistes tirent leur plan (communiqué)

IEB / **15 juin**

14 – Mardi de la Senne : La Senne, opération à cœur ouvert (promenade guidée suivie d'une soirée d'information)

IEB, Coordination Senne / **29 juin**

>> Brussel deze Week

15 – L'effet boomerang des infrastructures routières superflues! (communiqué)

Modal Shift / **25 juin**

>> De Morgen, La Libre Belgique, www.rtlinfo.be/info/belgique/politique/719057/modal-shift-se-dit-conforter-par-des-etudes-dans-son-refus-de-l-elandissement-du-ring, <http://actualite.fr.be.msn.com/politique/article.aspx?cp-documentid=153920688>, <http://www.skynet.be/actu-sports/actu/detail?id=674717>, <http://www.ringtv.be/index.php?id=1&datum=2010-06-24>

16 – Projet d'hôtel rue Royale : le couvent est bien du logement (communiqué)

IEB, ARAU / **29 juin**

>> La Dernière Heure, La Libre Belgique, Le Soir

17 – Nouvelle étape dans la saga des expropriés de la rue du Progrès : Quand le progrès touche le « fonds »
IEB, Union des Locataires du Quartier Nord / **30 juin**

18 – Carte MoBIB : les portillons s'ouvrent, les droits des usagers se referment (communiqué)
IEB, Ligue des Droits de l'Homme / **30 juin**
>> De Standaard, Le Soir

19 – Église de Gesù : Le landernau politique bruxellois s'empresse de cirer les bottes du promoteur qui a fauté (communiqué)
IEB, ARAU / **2 juillet**
>> La Capitale, Le Soir

20 – La voix des murs : Sortie de presse du numéro spécial du BEM (communiqué)
IEB / **8 juillet**

21 – Une caravane de vélos et un camp contre l'élargissement du Ring de Bruxelles (Action)
Modal Shift / **24 août**
>> Bel RTL, Brussel deze Week, Classique 21, La Capitale, La Dernière Heure, La Libre Belgique, Le Soir, RTBF – La Première, RTBF – JT, Radio 2, Viva Cité, VRT, VTM <http://www.rtbef.be/info/regions/bruxelles/des-campeurs-contre-lelargissement-du-ring-248837>, <http://www.rtlinfo.be/info/belgique/societe/733290/des-associations-environnementales-s-opposent-a-l-extension-du-ring-de-bruxelle>,

22 – Quartiers Verts attend vos projets! (communiqué)
IEB / **6 septembre**

23 – Les associations donnent un coup d'aspirateur à la mauvaise qualité de l'air bruxellois (action)
IEB, BRAL, Gracq,... / **13 septembre**
>> Belga, Bel RTL, La Capitale, La Libre Belgique, Radio Contact, RTBF Radio – La Première, Télé Bxl

24 – Nous ne sommes pas des réseaux de données : Sortie de presse du BEM (communiqué)
IEB / **13 septembre**

25 – Nuit de l'obscurité – bientôt de retour au-dessus de nos têtes (communiqué)
IEB / **15 septembre**

26 – « Ma vie privée ne voyage pas en commun! » : à la rencontre des craintes de nombreux usagers de la STIB (action)
IEB, Ligue des droits de l'homme / **16 septembre**
>> La Capitale, La Dernière Heure, La Libre Belgique, Le Soir

27 – Calevoet-Bourdon : un quartier sous pression (action)
IEB, Le Collectif des Habitants Calevoet-Bourdon, ACQU / **30 septembre**
>> La Dernière Heure, Le Soir, Télé Bxl

28 – Il faut revoir le projet de réfection de l'avenue du Port! (communiqué)
IEB, BRAL / **12 octobre**
>> Brussel deze Week, De Standaard, La Capitale

29 – Ce 16 octobre, Bruxelles s'offre la Nuit de l'Obscurité (communiqué)
IEB / **14 octobre**
>> La Dernière Heure, La Libre Belgique

30 – Le spectre de la gentrification : Sortie de presse du BEM (communiqué)
IEB / **15 octobre**

31 – Saint-Gilles et Anderlecht jouent des Tours au logement (communiqué)
IEB, ARAU, BRAL, CODES, Comité de quartier Midi, ULAC / **22 novembre**
>> Brussel deze Week, La Capitale, La Dernière Heure, La Libre Belgique, Le Soir

32 – Calevoet-Bourdon : la participation en chantier : Sortie de presse du BEM (communiqué)
IEB / **26 novembre**

33 – Les communes et Atenor font place nette pour accueillir un projet de tours de bureaux au Quartier Midi (communiqué)
IEB, ARAU, BRAL, CODES, Comité de quartier Midi, ULAC / **22 décembre**
>> La Capitale, La Dernière Heure, La Libre Belgique

Bruxelles en mouvements

Alors que le secteur de la presse écrite continue à voir son lectorat s'éroder, le nombre d'abonnés payants au BEM reste stable et ce, malgré une politique de distribution gratuite qui a été instaurée pour diffuser le BEM (tiré à 1500 exemplaires, en moyenne) dans les milieux concernés par les enjeux urbains. Une diffusion plus ciblée est organisée chaque mois en fonction du sujet principal de la publication. La plupart des numéros du BEM sont épuisés...

IEB a également décidé de rendre le contenu du BEM accessible sur son site internet. Le lecteur qui désire travailler avec nos textes peut les télécharger dans les deux mois qui suivent leur publication.

En 2010, le projet rédactionnel du BEM a évolué vers une voie plus analytique. Le souhait d'approfondir les sujets a suscité un développement quantitatif et qualitatif des analyses, devenant plus documentées et aussi de longueurs plus conséquentes.

La politique rédactionnelle a donc mis en avant les dossiers servant de matière à réflexion, destinés à et réalisés avec des acteurs des luttes urbaines.

Le programme de l'année 2010 a été marqué par le développement très significatif de la préoccupation sociale dans le choix des sujets et dans leur traitement. Ainsi, une part prédominante des dossiers est directement axée sur des questions touchant à la place de la personne dans la ville. Insécurité, les sans-papiers, expulsion des logements, accès de tous aux transports en commun, contrôle de la vie privée, l'expression via les graffes, gentrification, mendicité et répression sont des sujets qui dépassent les domaines traditionnels d'IEB.

Ce changement réside dans le souhait d'introduire la question sociale dans les secteurs de l'urbanisme, de l'environnement et de la mobilité pour décroiser l'analyse sectorielle qui réduit l'explication des inégalités sociales à des facteurs souvent techniques. C'est dans cette perspective qu'ont été travaillé des dossiers relatifs à des domaines techniques tels que le Logement passif, le tout électrique, l'usage du Villo, la carte Mobib, le PRDD.

La dimension participative a été traitée par l'analyse du rôle des habitants dans les actions d'évaluation et de proposition

pour l'évolution de leur quartier. Ces dossiers forment des études de cas approfondies construites par des habitants qui ont établi un diagnostic et qui projettent des aménagements alternatifs aux projets des pouvoirs publics et des promoteurs. Le quartier du Bourdon à Uccle, le Quartier européen, le quartier bordant Tour et Taxis constituent des enjeux d'urbanisation où les habitants introduisent l'enjeu du logement et les impératifs de maintien des habitants actuels ainsi que la dimension culturelle.

Enfin, en lien avec sa mission d'éducation permanente, IEB a réalisé deux études qui ont fait l'objet de deux numéros spéciaux dans le BEM. La première étude « Cityvision » est consacrée au réseau de transport public élaboré par des groupes de la société civile. La deuxième étude « Un plan culturel pour Bruxelles » a mis en débat les positions des auteurs du plan culturel, des acteurs des milieux culturels et de la société civile pour analyser la situation institutionnelle existante et décrypter les implications de ce plan sur le secteur socio-culturel.

N° 230 – 4 janvier – Bruxelles sous surveillance – Cultiver les potagers et récolter du social – Une année expérimentale pour la ville que nous voulons – Éditorial : Encore un édito sur le défi climatique ?

N° 231-232 – 15 février – La Cityvision

N° 233 – 10 mars – Le tout électrique, un secteur bien branché ? – L'expulsion fait salle comble – Réconcilier la ville avec l'eau – Le vélo, remède à l'insécurité routière – Éditorial : Pour une réduction de moitié des surfaces de bureau à Bruxelles ?

N° 234 – 29 mars – Les sans-papiers à Bruxelles : hier, aujourd'hui et demain – STIB, des tarifs à la hausse et une cohérence à la baisse – Premium, faites le plein d'étages ! – Éditorial : Il faut repenser les politiques de revitalisation urbaine

N° 235 – 19 avril – Tour et Taxis : de la saga à l'utopie en passant par la ville – Saint-Gilles tourne autour des voitures et les voitures tournent dans Saint-Gilles – Le logement social : vers le passif absolu – Éditorial : L'avenir de T & T : malaise, chaos et cynisme sont au programme

N° 236 – 10 mai – Villo, une convention en roue libre

N° 237-238 – 10 juin – La culture à Bruxelles : les artistes tirent leur plan – Éditorial : L'arbre qui cache la forêt

N° 239 – 10 juillet – La voix des murs

N° 240 – 10 septembre – Nous ne sommes pas des réseaux de données – Carte MoBIB : ma vie privée ne voyage pas en commun – Le futur PRDD du point de vue des habitants : gadget ou véritable enjeu ? – Bientôt une action collective en droit belge ? – Hêtre ou ne plus être, telle est la question – Éditorial : un Camping pour contester l'élargissement du Ring

N° 241 – 10 octobre – Le spectre de la gentrification – Apéros urbains – Éditorial : Le plan B

N° 242 – 10 novembre – Calevoet-Bourdon : la participation en chantier – La mobilité d'ici à 2020 : l'enfer est pavé de bonnes intentions – La mendicité à Bruxelles – Rue Fin, le début de « L'Espoir » ? – Courrier des lecteurs – Éditorial : « L'économie est mère de la pauvreté »

N° 243 – 10 décembre – L'autre quartier européen – Vous avez aimé les grands boulevards ? Tant mieux, vous en aurez encore ! – La révolte des tournesols – Libre expression – Éditorial : Les nouveaux architectes : d'un asservissement à l'autre

Participation aux commissions de concertation

Date / Commune

Situation

Nature de la demande

1 – EP du 23 février au 24 mars / Anderlecht
PPAS « Chaudron »

Le dossier d'approbation du projet du PPAS « CHAUDRON » et le rapport sur les incidences environnementales est mis à l'enquête

2 – 25 février / Auderghem

Chaussée de Wavre, 1741-1761, rue J. Bassem, 1-29, avenue P. Devis, 16-24

Démolition de bâtiments existants, construction d'un immeuble mixte (de « résidence services », commerces et équipement culturel – rue Bassem et ch. de Wavre) et d'un immeuble à appartements (av. Devis) pour un total de 154 logements ; exploitation d'installations classées dont un parking couvert de 169 emplacements

3 – 10 mars / Anderlecht

Rue des Tournesols, 17

Lotissement : 14 maisons unifamiliales et 4 immeubles à appartements

4 – 31 mars / Ixelles

Rue Kerckx, 50

Démolir une maison unifamiliale et 2 parkings, construire un immeuble résidentiel de 18 appartements avec 9 emplacements de parking et abattre 8 arbres en intérieur d'îlot

5 – EP du 12 avril au 11 mai / Molenbeek

PPAS « 6D MOD »

La modification du PPAS « 6D MOD » (relatif à la zone comprise entre le boulevard Mettewie, le boulevard Machtens, la rue de la Belle-au-Bois-Dormant et l'avenue du Scheutbosch) est soumise à enquête publique

6 – 20 avril / Ville de Bruxelles

Rue de la Loi, 107-109, rue J. de Lalaing, 40

Démolition d'un hôtel et d'un bâtiment télécom et construction d'un immeuble de bureaux (28,487 m²) avec des commerces au rez-de-chaussée (1,158 m²), une servitude de passage (217 m²) et un parking couvert de 116 emplacements et 10 emplacements en plein air ; exploitation des 2 parkings et de diverses installations

7 – 21 avril / Anderlecht

Rue du Chaudron, boulevard Simonet

Lotissement de logements collectifs – Quartier ERASMUS

8 – EP du 7 mai au 8 juin / Anderlecht

PPAS « Chaudron »

Le dossier d'approbation du projet de plan du PPAS « CHAUDRON » et le rapport sur les incidences environnementales est mis à l'enquête

9 – 29 juin / Forest

Avenue de Haveskercke, 40-62, rue du Bambou, 18-38

Construction de 4 immeubles à appartements comprenant 59 logements et 89 emplacements de parking; exploitation de 89 emplacements couverts

10 – 7 juillet / Anderlecht

Rue des Trèfles, 17, chaussée de Mons, 1201, 1203, 1217, 1219

Lotissement (logement, bureaux, commerces) avec création de voiries

11 – 13 juillet / Forest

Chaussée de Neerstalle, 294-298, avenue de Kersbeek, 261A

Développer un ensemble résidentiel en intérieur d'îlot avec création de voiries publiques – 60 lots (57 pour des maisons unifamiliales)

12 – 13 juillet / Ville de Bruxelles

Rue Picard, 3, avenue du Port, 86

Construction d'un nouveau bâtiment de bureaux (16,725 m²) comprenant 8 niveaux hors-sol et un niveau de parking (77) et d'archives en sous-sol; construction d'un parking enterré de 246 emplacements pour véhicules motorisés; adaptation du parking hors-sol existant et des accès aux parkings hors-sol et sous-sols existants; modification de l'accès au site depuis l'avenue du Port; démolition de la Halle de transit; exploitation de dépôts, d'un laboratoire, d'une salle polyvalent, d'un parking couvert pour 323 véhicules, d'un parking à l'air libre pour 482 véhicules et de diverses installations – la présente enquête publique ne porte que sur la détermination des incidences du projet (qui seront examinées par un bureau d'études dûment désigné à cet effet) alors que l'examen de la demande de PU proprement dite fera ultérieurement l'objet d'une nouvelle enquête publique

13 – 13 octobre / Ville de Bruxelles

PPAS « Pachéco »

Approbation du projet de PPAS n° 07-02 « Pachéco »

14 – 13 octobre / Ville de Bruxelles

Contrat de quartier durable Masui

Approbation du projet de dossier de base pour le programme quadriennal de revitalisation du quartier, appelé Masui

15 – EP du 14 octobre au 14 novembre / Anderlecht

PPAS « Bara I »

Le dossier de l'abrogation du PPAS « Bara I » est soumis à enquête publique

16 – 19 octobre / Woluwe-Saint-Lambert

PPAS « Val d'Or »

Projet de PPAS n° 60ter « Val d'Or » – Modification du projet de plan

17 – 19 octobre / Ville de Bruxelles

Rue de la Senne, 70-74, rue Camusel, 30-34

Transformer sans modification de volume : transformation d'un atelier / dépôt / parking (3 emplacements voiture) en parking accessoire au logement (35 emplacements voiture, 3 emplacements moto), modification des façades au rez-de-chaussée; exploitation d'un parking couvert (38 véhicules)

18 – 23 novembre / Saint-Gilles

PPAS « Quartier de la rue de France »

Projet d'abrogation du PPAS « Quartier de la rue de France »

19 – 23 novembre / Ville de Bruxelles

Boulevard Bolivar, 30

Transformer la tour WTC III et construire la tour WTC IV; exploiter des dépôts, des ateliers, des laboratoires, des parkings couverts pour 517 véhicules (292 au niveau -2 et 225 au niveau -1) et diverses installations

20 – 24 novembre / Anderlecht

PPAS « Bara I »

Abrogation du PPAS « Bara I »



Inter-Environnement Bruxelles asbl
Association indépendante
Fédération des comités d'habitants à Bruxelles

Rue d'Édimbourg 26, 1050 Bruxelles
t 02 893 09 09 – f 02 893 09 01
www.ieb.be – info@ieb.be

Éditeur responsable : Gwenaël Breës, Rue d'Édimbourg 26, 1050 Bruxelles –
Photos : Élise Debouny et Sylvie Eyberg – Graphisme : Élise Debouny